

COMMUNE DE VERNIER

INTERPELLATION

au sens de l'article 47 du règlement du Conseil municipal de Vernier

L'état civil et la conversion du partenariat enregistré en mariage à Meyrin

Nous avons été interpellés concernant les difficultés liées à la conversion du partenariat enregistré en mariage civil par l'état civil de l'arrondissement Vernier-Meyrin-Mandement géré aujourd'hui par la ville de Meyrin.

En premier lieu, dès janvier 2022, des habitant.e.s de Vernier ont essayé de réserver le 1^{er} juillet 2022, jour d'entrée en vigueur de la loi permettant le mariage entre personnes de même sexe, pour convertir leur partenariat enregistré en mariage civil. Or, leur demande n'a pas été considérée, l'état civil meyrinois arguant que la loi n'était pas encore entrée en vigueur !

Pourtant, quand les personnes intéressées ont finalement été contactées, six mois plus tard (fin juin), il leur a été déclaré que le délai était désormais trop court pour la conversion le 1^{er} juillet et que les prochaines dates disponibles l'étaient en août.

Par ailleurs, le site de la ville de Meyrin ne mentionne pas les démarches à entreprendre pour convertir le partenariat enregistré en mariage, soit deux mois après l'entrée en vigueur de la susdite loi ; seules les démarches concernant le partenariat enregistré demeurent sur le site.

D'autres arrondissements d'état civil indiquent, eux, le changement de loi et les démarches liées sur leur site internet.

Cette absence d'informations claires pour une réforme largement soutenue par le peuple suisse et allant dans le sens de plus d'égalité est inacceptable et nuit à l'image de la ville de Vernier.

Dès lors le groupe PS et les signataires ci-dessous souhaiteraient avoir des réponses et des précisions sur la situation des conversions de partenariat enregistré en mariage civil à l'état civil de l'arrondissement :

- 1 Est-ce que le Conseil administratif a l'intention de changer cette situation et permettre la mise à jour du site internet de la ville de Meyrin, afin de mieux informer et servir nos concitoyens Verniolan.e.s ?
- 2 Est-ce que le Conseil administratif entend interpellier les autorités meyrinoises sur la lenteur et l'attitude de l'état civil dans le processus de conversion du partenariat enregistré en mariage civil dans l'arrondissement Vernier-Meyrin-Mandement, et ce dans l'intérêt des Verniolan.e.s ?

Wahba Ghaly, Anne Compagnon Kaufmann et
Lucia Dahlab
Conseiller.ère.s municipa.ux.les

Vernier le 29 août 2022